



Carte Bancaire volée par la sœur

Par **brapti**, le 14/11/2021 à 23:24

Bonjour,

situation : j'ai ma soeur qui detient la carte bancaire de mon père depuis trois semaine (elle est majeure), elle continue de dire à mon père qu'elle à laisser la carte à son travail (en pretendant non pas qu'elle l'a perdu mais qu'elle l'a laissé a son travail) or mon père a besoin de celle-ci pour s'acheter à manger il est sous tutelle et la voit peu. y a t-il un recourt pour faire pression à ce qu'elle rend la carte ? du point de vue juridique? car mon Père l'a réclamé en vaint mais elle l'insulte et du à cette pression psychologique il a peur de redemander. je ne sais pas si je suis bien clair mais étant moi même dépasser par cette evenement je ne sais pas quoi faire. Je tombe face a un mur 'argument car dans son comportement elle n'est pas inquiet au sujet de la carte et semble pour elle qu'un divers problème.

Par **Marck.ESP**, le 14/11/2021 à 23:51

Bonsoir

La solution logique en l'état de la situation, votre père devrait déclarer à sa banque, la perte... ou le vol...de sa carte.

Par **Chrysoprase**, le 15/11/2021 à 00:33

Bonsoir

Signalez-le au tuteur, lui seul peut agir.

Par **janus2fr**, le 15/11/2021 à 07:03

Bonjour,

Même avis que Marck_ESP, il faut déclarer la carte perdue à la banque et en redemander une nouvelle.

Par **Tisuisse**, le **15/11/2021** à **08:06**

Bonjour,

Et faire opposition à tout mouvement bancaire effectué avec cette carte.

Par **brapti**, le **15/11/2021** à **09:03**

Merci beaucoup pour vos réponses.